

DEC201777DR10

Décision portant cessation de fonctions de Mme Muriel Boesch, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité mixte UMS830 intitulée Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre (EOST)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC191717DR10 du 26 juin 2019 portant nomination de Mme Muriel Boesch aux fonctions d'AP ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Muriel Boesch, dans l'unité mixte UMS830 intitulée Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre, à compter du 01^{er} octobre 2020.

Article 2 :

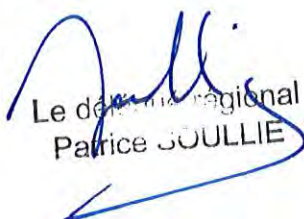
La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 01er octobre 2020

Le directeur de l'unité
Frédéric Masson



Visa du délégué régional du CNRS


Le délégué régional
Patrice SOULLIE



Visa du Président de l'Université de Strasbourg



Le Président de
l'Université de Strasbourg


Michel DEMEREM





DEC201103DR10

Décision portant nomination de Mme Vasiliki PAPAETHYMIU aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7515 intitulée Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie, l'Environnement et la Santé (ICPEES).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS du 1^{er} janvier 2018 nommant M. Guy SCHLATTER directeur d'unité de l'UMR7515 intitulée Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie, l'Environnement et la Santé (ICPEES) ;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection de niveau 1 dans le secteur industrie délivré à Mme Vasiliki PAPAETHYMIU le 20 septembre 2017 par l'APAVE ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme Vasiliki PAPAETHYMIU, ingénieure d'études, est nommée personne compétente en radioprotection à compter du 2 janvier 2018.

Article 2 : Missions

Mme Vasiliki PAPAETHYMIU exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme Vasiliki PAPAETHYMIU sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

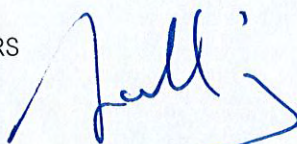
La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 01^{er} octobre 2020

Le directeur d'unité
Guy SCHLATTER



Visa du délégué régional du CNRS
Patrice SOULLIE



Visa du Président de l'Université de Strasbourg
Michel DENEKEN



Pour le Président et par délégation
le Directeur Général des Services Adjoint
de l'Université de Strasbourg



Christophe de CASTELJAU

